

**UNE ESCAPADE À NAMUR**  
***DE FÉLICIEN ROPS À LA PARFUMERIE DELFORGE***



***DU 6 AU 7 NOVEMBRE 2019***

## VOTRE HÔTEL - LE CHÂTEAU DE NAMUR \* \* \* \* (OU SIMILAIRE)



Le Château de Namur jouit d'une situation unique, dans une oasis de verdure près de la Citadelle de Namur. La vue sur la capitale de la Wallonie et la vallée de la Meuse est unique. Toutes les chambres sont différentes en raison du caractère historique du château, et offrent un qualité 4 étoiles.



Les chambres disposent d'une télévision, d'un téléphone, d'un bureau et d'un minibar. Chaque logement est doté d'une salle de bains privative avec baignoire et/ou douche, sèche-cheveux.



Le Château de Namur vous propose également un restaurant et un bar.



## Programme

# JOUR 1 – MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019



Rendez-vous à l'Esplanade du Cinquantaire à 08h45 et départ à 09h00 précise en autocar de Bruxelles.

Nous prenons la route vers Namur où dès notre arrivée, nous vous proposons une petite **visite du Centre du Visiteur** dès 10h00

Situé dans l'ancienne caserne de Terra Nova, le Centre du Visiteur retrace l'histoire d'un site exceptionnel en lien avec l'histoire de la ville qu'il domine.

Servis par une mise en scène dynamique et pédagogique, 2000 ans d'histoire urbaine et militaire européenne sont ainsi présentés au travers de l'histoire de Namur et de sa citadelle, offrant une réflexion sur les sociétés d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Après cette visite pour mieux comprendre l'histoire de la ville, nous vous proposons une visite guidée de la **parfumerie Delforge**.

Ce centre de création, unique en Europe du Nord, permet de comprendre les différentes phases de la réalisation d'un parfum. Les parfums naissent et mûrissent dans les entrailles de la citadelle,



## ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENE

### Section Belgique

casemates de l'époque de Charles Quint ! Ce « son, lumières et parfums » est si envoûtant que l'on en oublie le monde extérieur. Guy Delforge eut l'idée de restaurer complètement, en décembre 1990, l'ancien mess des officiers, jadis un laboratoire d'artillerie militaire au *début du 19ème siècle*, puis colombier militaire. En véritable chef d'orchestre des fragrances, il a imaginé un parcours souterrain où l'on découvre chaque étape de ce métier hors du commun.

**Déjeuner dans un restaurant au cœur de la capitale de la Wallonie.**

Après le déjeuner, nous vous emmenons à la **visite des caves de Grafé**.

Les caves de conservation sous la Cathédrale et le Palais de Justice de Namur abritent les crus après la mise en bouteille. Les bouteilles sont soigneusement rangées dans les caveaux répartis tout le long des quelques 500 mètres de couloirs. L'environnement offre des conditions naturellement constantes idéales. Les vins qui y sont logés ne quittent cet environnement idéal que la veille de la livraison au client.

Cette visite sera suivie d'une **dégustation**.

Après cette visite, en compagnie de votre guide, vous prolongerez la visite du centre-ville de Namur et des vieux quartiers.

Installation à l'hôtel, « Le Château de Namur ».

Un peu de temps libre dans un cadre calme & verdoyant avant votre dîner à l'hôtel et nuit.

## JOUR 2 – JEUDI 7 NOVEMBRE 2019



Petit déjeuner à l'hôtel.

09h30 : Après le check out à l'hôtel, nous descendons vers Namur, où nous visiterons le **musée Félicien Rops**.

L'exposition permanente offre une approche complète de l'œuvre de Rops dans sa diversité : les débuts dans la satire sociale et la caricature, la lithographie, l'esprit baudelairien, la vie parisienne, l'omniprésence de la femme, la mort, l'érotisme, les liens avec le monde littéraire, les voyages... Outre cette collection permanente, le musée accueille également des expositions temporaires abordant les thèmes du XIXe siècle, d'artistes-graveurs contemporains belges et étrangers, etc.

**Déjeuner dans un restaurant de la ville.**

En début d'après-midi, embarquement à bord de l'Olympia pour une mini croisière fluviale guidée d'une heure sur la Meuse ainsi que sur la Sambre. Bateau privatisé pour l'AIACE. Petite collation à bord incluse.

Fin des visites et retour à Bruxelles en autocar en fin d'après-midi.



**PRIX PAR PERSONNE**

Sur base de 30 à 35 participants	: 385 € / personne en chambre double
Sur base de 20 à 30 participants	: 424 € / personne en chambre double
En dessous de 20 participants	: sur demande
Supplément Chambre single	: 55 € pour le séjour

**Ce prix comprend :**

- **HEBERGEMENT ET REPAS**
  - 1 nuit dans l'hôtel \*\*\*\* mentionné dans le programme (ou similaire)
- Petits déjeuners, déjeuners (2 services) et dîner (3 services) avec forfait boissons inclus à tous les repas.
- **GUIDE & VISITES**
  - Les services d'un guide professionnel pour les visites guidées : Musée Rops, visite de la ville, du Centre du Visiteur. Les entrées aux sites, musées, monuments et autres prestations liées aux visites.
- Fonds de garantie et TVA inclus.
  
- **TRANSPORT**
  - Aller - Retour en autocar.
- Encadrement Eagle Travel.
- Les pourboires durant le séjour (forfait minimum)
- Les audio-guides les deux jours
- Fonds de garantie et TVA inclus.

**Ce prix ne comprend pas :**

- Le supplément en chambre single.
- Les assurances voyages et annulation, vivement recommandées.
- Les dépenses à caractère personnel.



**Conditions d'annulation ou de modification**

- Jusqu'à 60 jours avant le départ : 30%
- Entre le 59ème et le 30ème jour avant le départ : 50%
- Entre le 29ème et le 15ème avant le départ : 75%
- Entre le 14ème jour et le jour du départ : 100%

**Conditions de paiement**

- Montant à payer un mois avant le départ.

**Remarque :**

- Certaines prestations peuvent s'avérer complètes au moment de la réservation et nous contraindre à vous proposer d'autres prestations en fonction des disponibilités existantes.

L'ordre des visites et des excursions peut être modifié en fonction des impératifs locaux (horaires d'avion notamment). Si certaines visites et excursions s'avéraient irréalisables, nous nous efforcerions de les remplacer.

- Le présent voyage est établi sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.
- Il est à noter que cette proposition indique un prix de voyage établi pour un nombre précis de participants payants, et qu'il serait obligatoirement révisé dans le cas où le groupe serait composé d'un nombre inférieur de voyageurs.

Les prix mentionnés ci-dessus ont été calculés de bonne foi sur les tarifs en vigueur en juin 2019 et sur base du nombre de participants annoncés. Si ce nombre minimum ne devait pas être atteint, Eagle Travel peut majorer le prix du voyage sans qu'il excède toutefois 15 % du prix total. Seul le prix confirmé par Eagle Travel lors de la réservation définitive par le voyageur sera d'application.

- Nombre de places limité pour ce voyage compte tenu du nombre de places disponibles dans l'hôtel.

**Nous recommandons vivement aux participants de souscrire une police d'assurance couvrant les frais d'annulation et de voyage.**

**Organisation ; EAGLE Travel Consultant, (02 672 02 52) Bruxelles.**

Responsables de l'activité  
AIACE Section Belgique

## CONDITIONS GENERALES

1. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable des conséquences ou dommages quelconques, matériels ou corporels, en cas d'accidents survenus à un participant durant les activités de l'association ou en relation avec celles-ci. Il appartient à chaque participant d'assurer les risques liés à la participation aux activités par des polices d'assurances individuelles, en ce compris la responsabilité civile.
2. L'AIACE, section Belgique, ne peut être tenue responsable en cas de vol, disparition, dommage ou détérioration de valeurs, biens ou équipements personnels des participants à ses activités.
3. L'AIACE, section Belgique, n'encourt aucune responsabilité et ne pourra être tenue responsable en cas d'annulation d'activités programmées ou de modifications apportées à l'organisation des activités.
4. En cas d'annulation d'une activité, la responsabilité de l'AIACE, section Belgique, se limite au remboursement intégral au participant inscrit des sommes qu'il a déjà payées au jour de l'annulation, au titre d'inscription à l'activité annulée.
5. La signature du présent bulletin implique la responsabilité financière pour les prestations ainsi demandées et l'obligation de payer intégralement les contributions et frais de participation.
6. Dans le cadre des activités de voyages, l'AIACE, section Belgique, se limite à collecter et centraliser les demandes de participations et à les transmettre à l'agence de voyages organisatrice et responsable du voyage. En aucun cas, l'association ne pourrait être considérée comme organisatrice du voyage ou intermédiaire de voyages au sens de la Directive 90/314/CE du Conseil du 13 juin 1990, concernant les voyages, vacances et circuits à forfait ou des dispositions de la loi du 16 février 1994, régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages. La responsabilité légale et contractuelle de la bonne fin des voyages repose exclusivement sur l'agence ou l'opérateur chargé de leur organisation et de leur exécution, à l'exclusion de toute responsabilité dans le chef de l'Association ou de ses responsables.

### **Conditions applicables en cas de désistement ou d'absence au départ**

1. Tout désistement à une activité doit être obligatoirement confirmé par écrit.
2. Après la date de clôture des inscriptions, un désistement donnera lieu à la retenue des frais réels irrécupérables. De plus, un montant de 5% du prix global de participation sera retenu au titre de frais administratifs. En tout état de cause, la retenue ne pourra être inférieure à un montant de 15,- euros par personne ou au montant total des activités dont le coût est inférieur à 15,- euros par participant. Un désistement à partir de 15 jours calendrier avant la date de l'activité ou l'absence au départ pour quelque raison que ce soit entraînera le paiement intégral du prix de l'activité.
3. Lorsqu'un participant choisit de ne pas profiter de l'une des prestations offertes dans le cadre d'une activité, ceci ne donnera lieu à aucun remboursement, sauf disposition particulière à cet effet, approuvée par la personne responsable de l'activité.



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENE

Section Belgique

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**Namur**

**Du 6 au 7 novembre 2019**

*A compléter en caractère d'imprimerie et à renvoyer à :*  
*AIACE - Section Belgique – c/o Commission européenne*  
*G—1 01/50 – 1049 Bruxelles*  
*E-mail : [aiace-be@ec.europa.eu](mailto:aiace-be@ec.europa.eu) - Fax (32) 02/299 52 89*  
**ATTENTION : Aucune inscription n'est acceptée par téléphone !**

Mme/M. : .....N° de membre : .....

Adresse : .....

.....

Tél.: ..... GSM : .....

E-mail : .....

Je serai accompagné(e) de :

Mme /M. ....Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Tél. .... GSM : .....

E-mail : .....

Désire réserver :

.... chambre double au prix de **424,- euros** par personne.

.... chambre single au prix de **479,- euros** par personne.

**Prix basé sur 20 participants**

**Versement du montant** après confirmation par l'AIACE de votre inscription, au compte de

**EAGLE TRAVEL: IBAN: BE75 2100 5716 2051 - BIC: GEBABEBB**

avec la référence : **NAMUR + nom et prénom.**

Pour acceptation des conditions générales:

Date : .....

Signature : .....